



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du vendredi 16 mai 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 7 mai 2014

Publié le 22 mai 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 66

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 12

SCRUTIN : POUR : 76

ABSTENTION : 2 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres titulaires présents :

M. Alain MILLOT	M. Abderrahim BAKA	M. Louis LEGRAND
M. Jean ESMONIN	M. François REBSAMEN	M. Patrick ORSOLA
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Stéphanie MODDE	M. François NOWOTNY
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	Mme Danielle JUBAN	M. Gaston FOUCHERES
Mme Catherine HERVIEU	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	Mme Hélène ROY	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Jean-Philippe MOREL
M. François DESEILLE	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Corinne PIOMBINO
M. Didier MARTIN	Mme Anne ERSCHENS	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick BAUDEMONT
M. Michel ROTGER	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Jean-Frédéric COURT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	Mme Anaïs BLANC
Mme Badiââ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	M. Damien THIEULEUX
M. André GERVAIS	M. Édouard CAVIN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Benoît BORDAT	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Gilbert MENUT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Hervé BRUYERE	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Charles ROZOY	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER.
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Claudine DAL MOLIN	
M. Patrick MOREAU	M. Roland PONSAA	

Membres suppléants avec voix délibératives présents :

Mme Christine TAVIOT

Mme Françoise VANNIER-PETIT

Membres titulaires absents :

M. Jean-Yves PIAN	M. Pierre PRIBETICH pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiââ MASLOUHI
	Mme Christine MARTIN pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	M. François HELIE pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE
	M. Thierry FALCONNET pouvoir à M. Jean ESMONIN
	Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Christine TAVIOT
	M. Jean DUBUET pouvoir à Mme Françoise VANNIER-PETIT
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	Mme Michèle LIEVREMONT pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE

Zone Industrielle Dijon-Longvic - Boulevard Eiffel - Cession d'un tènement foncier

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, le Grand Dijon a procédé à l'acquisition de plusieurs parcelles de terrains situées boulevard Eiffel dans la zone industrielle Dijon-Longvic.

La société Gergonne Industries a fait part de son intérêt pour l'acquisition d'une emprise foncière aménagée en voirie cadastrée section BV n°18p et 38p, d'une superficie d'environ 1 500 m², permettant de créer un accès privatif à sa propriété riveraine, desservie actuellement par une servitude de passage sur un fonds voisin.

Il est proposé de céder ce tènement foncier en l'état de la réalisation des travaux, à savoir sans la couche de finition, à la société Gergonne Industries moyennant le montant unitaire de 25 € le m², conforme à l'évaluation de France Domaine, auquel s'ajoute une quote-part forfaitaire des travaux de viabilisation réalisés fixée à 57 000 €. Il est précisé que les servitudes de tréfonds seront créées en fonction des réseaux implantés sous la voie.

Vu l'avis de la commission.

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **d'autoriser** la cession au profit de la société Gergonne Industrie - Zone industrielle nord - Rue de Tamas – CS 70204 - 01117 Oyonnax cedex - du tènement foncier situé boulevard Eiffel dans la zone industrielle de Dijon-Longvic, cadastré section BV n°18p et 38p, d'une superficie d'environ 1 500 m² ;
- **de créer** les servitudes de tréfonds en fonction des réseaux implantés sous la voie ;
- **de dire** qu'il sera procédé à cette cession moyennant le montant unitaire de 25 € le m², auquel s'ajoute une quote-part forfaitaire des travaux de viabilisation réalisés fixée à 57 000 € ;
- **de dire** qu'il sera procédé à cette cession par acte notarié ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'agglomération dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier et autoriser Monsieur le Trésorier à percevoir le produit de la vente.

LONGVIC

Beauregard

Boulevard



Eiffel

Boulevard

de

Voie

terrée

 Emprise à céder par le Grand Dijon
 Gergonne Industrie

Section : BV

N
1:3 000

30

32

11

38p

18p

18

38

35

36

34p

34

8

37

